



Surface de la parcelle : 221m<sup>2</sup>

Emprise au sol constructible maximum :

- Volume 1 : 72,5m<sup>2</sup>
- Volume 2 : 50m<sup>2</sup>
- Voirie : 19,50m<sup>2</sup>
- Annexe : 9m<sup>2</sup>

Surface imperméable : 151m<sup>2</sup>  
 Surface perméable : 71m<sup>2</sup>  
 Coefficient de biotop théorique : 0,32  
 Coefficient d'imperméabilisation : 0,68

SDP (Surface de plancher) maximum\* :

SDP RDC (compris garage) : 105m<sup>2</sup>  
 SDP R+1 : 100m<sup>2</sup>

SDP totale maximum : 205m<sup>2</sup>

Niveau de référence RDC : 22.30 NGF

\* la SDP calculée est approximative, elle se base une hypothèse de mur de façade d'épaisseur 35cm. La SDP calculée correspond à la capacité maximum de la parcelle.

